

Mesures de protection sanitaire et conseils pour la reprise de l'accueil en formation

Nous mettons en place ce protocole sanitaire pour informer les parties prenantes (stagiaires et formateurs). Les stagiaires sont tenus de venir avec un masque pour accéder à notre salle de formation.

Étape 1 : Informer

Nous prévoyons, pour chaque groupe d'apprenants, un temps d'explication des consignes sanitaires générales et spécifiques à l'établissement et de rappel de la responsabilité de chaque individu dans la lutte contre la propagation du virus, les stagiaires sont responsables de leur propre sécurité et de celle des autres.

Étape 2 : Préparer les locaux, le matériel

Les salles de formation sont organisées de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des formateurs, soit environ 4 m² par stagiaire, pour délimiter des zones sécurisées et pour la circulation de formateur.

Nous procédons à un nettoyage régulier au moyen de désinfectants des surfaces de contact les plus usuelles (poignées de portes, tables, comptoirs, claviers, téléphones...), avant et après chaque formation. La salle de formation est aérée lors d'une pause, entre deux cours, durant la pause déjeuner etc.

Les produits désinfectants classiques sont utilisés, s'ils sont conformes à la norme NF EN 14476.

Le gel hydroalcoolique est à la disposition aux stagiaires et formateurs pendant toute la durée de la formation. Limiter les déplacements à l'intérieur du site au nécessaire et conformes aux instructions de l'entreprise.

Les fournitures telles que stylos, agrafeuses, téléphone ne doivent pas être partagés. Chacun (salariés et stagiaires) doit disposer de ses propres outils de travail (PC, téléphone...). Privilégier les oreillettes pour les smartphones.

Si le formateur et les apprenants doivent manipuler de manière successive le matériel dans le cadre de la formation, le lavage des mains avec par exemple du gel hydroalcoolique est obligatoire avant chaque utilisation, après et par chaque personne. L'entretien du matériel utilisé est à effectuer avant et après chaque utilisation avec un détergent/désinfectant. Si cela est correctement effectué, il n'y a pas besoin de porter des gants à usage unique.

Il est aussi préconisé d'inviter les apprenants et formateurs à apporter leurs propres bouteilles d'eau ou gourdes.

Étape 3 : Repas

Nous prévoyons une modalité de plateau repas individuelle (à emporter avec vaisselle jetable), en respectant les mesures de distanciation et d'hygiène.

Merci pour votre aide de respecter les mesures de protection sanitaires car nous sommes tous responsables de notre santé, celle des autres et de nos plus proches.

Merci pour votre confiance

L'équipe de Cris Réseaux.

Mesures de protections sanitaires Formations en Présentiel – V1- Juin 2021

Siège Social : Aix-en-Provence - 1140 Rue André Ampère - Actimart Lot 13 - 13798 Aix-en-Provence Cedex 3 - Tél 04.42.97.55.75 - siege@cris-reseaux.com
CRIS Réseaux au capital de 810 000€ - Code NAF 4652Z - Siret N° 403 266 174 00057 - TVA intracommunautaire n° FR81 403 266 147 00057

| TOULOUSE | PARIS | STRASBOURG | NANTES | LYON | AIX | LILLE |
|---|--|--|--|---|---|--|
| 27 Allée du Roussillon Le Cornélien 31770 Colomiers toulouse@cris-reseaux.com 05.61.16.38.38 | Place Nelson Mandela 36 rue Victor Basch 91300 Massy paris@cris-reseaux.com 01.60.13.71.10 | Aéroparc Le Turenne 2 Rue Icare 67960 Entzheim strasbourg@cris-reseaux.com 03.90.00.01.10 | 3, Rue Jules Verne 44405 Reze Cedex nantes@cris-reseaux.com 02.40.32.16.90 | 18 Chemin des Tards Venus 69530 Brignais lyon@cris-reseaux.com 04.37.49.15.15 | 1140 Rue André Ampère 13798 Aix-en-Provence Cedex 3 aix@cris-reseaux.com 04.42.97.55.75 | 86 Avenue de la République Goodking 59113 - Seclin lille@cris-reseaux.com 06.69.20.12.14 |